



ALEXANDRE DRAZNIIEKS DEVIENT CEO DE CARDIF LUX VIE

Chers Partenaires,



Cardif Lux Vie a le plaisir de vous annoncer la nomination d'**Alexandre Draznieks** en tant que **CEO** (Administrateur-délégué) de la Compagnie à compter du **1^{er} septembre 2022**.

Alexandre Draznieks débute sa carrière en 1994 à l'INSEE (Institut national des statistiques et études économiques) comme chargé d'études. Il intègre en 2002 la Direction du Trésor au sein du Ministère de l'Économie et des Finances (France) en tant qu'adjoint au chef de bureau « G7 et préparation des sommets », puis en tant que chef du bureau « marchés émergents ».

En 2005, il est nommé à l'EBRD (European Bank for Reconstruction & Development, Londres) où il prend en charge le cabinet du Président puis occupe le poste de Directeur « Official Co-financing ». Il rejoint le Groupe BNP Paribas en 2009 chez IRB (International Retail Banking), où il est en charge de la stratégie. En 2012, il devient responsable de la zone Europe du nord & marchés émergents de BNP Paribas Cardif. En 2020, il rejoint BNP Paribas Cardif France où il est nommé directeur de la business unit AEP, acteur français de l'assurance vie patrimoniale.

Alexandre Draznieks est diplômé de l'École Polytechnique de Paris et de l'École Nationale de la Statistique et de l'Analyse Économique (ENSAE).

En tant que CEO de Cardif Lux Vie, Alexandre Draznieks sera en charge du développement des activités au Luxembourg et dans les pays auprès desquels la compagnie opère en Europe (France, Italie, Belgique, Espagne, Portugal) et hors de l'Espace Économique Européen.

« Je me réjouis de rejoindre Cardif Lux Vie et de contribuer activement au développement de nos activités en plaçant plus que jamais l'innovation, la digitalisation et la qualité de service au cœur de nos actions. Je poursuivrai également nos initiatives visant à faire de Cardif Lux Vie une entreprise centrée sur l'humain et ayant un impact positif sur l'environnement et la société », commente Alexandre Draznieks.

Alexandre Draznieks succède à Christian Gibot qui a été nommé au Comité exécutif de BGL BNP Paribas en tant que responsable du métier Wealth Management. Cette nomination est sujette à l'agrément des autorités de régulation nationales et européennes.

Vos contacts habituels au sein de la compagnie se tiennent à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire.

Ce document a été rédigé en fonction des dispositions législatives, réglementaires et de la jurisprudence en projet ou connues à la date de sa rédaction. En conséquence, ce document ne saurait en aucun cas être compris ni comme un quelconque conseil juridique, financier ou fiscal donné au lecteur ; ni comme une sollicitation à vendre ou acheter un produit financier ou un produit d'assurance. L'objet du document ayant comme finalité de transmettre de l'information, il ne saurait, de ce fait, engager la responsabilité de son auteur. L'information transmise n'a en aucun cas vocation de se substituer aux connaissances et compétences du lecteur et il est vivement recommandé de solliciter les conseils d'un professionnel indépendant et qualifié. Dans le cadre de cet envoi, Cardif Lux Vie, en tant que responsable de traitement, est amenée à traiter vos données à caractère personnel protégées par le Règlement (UE) général sur la protection des données n°2016-679. Le traitement de ces données à caractère personnel est effectué en conformité avec la Notice « protection des données » qui contient l'ensemble des informations que Cardif Lux Vie doit fournir et qui se trouve sous le lien : <https://cardifluxvie.com/mentions-legales>.